



DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 juin 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle

CQP dispensation de matériel médical

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **Lormont (33)** à :

BERTILLE Cécilia
COMBERNOUX Déborah
DUHALDEBORDE Coralie
GARY Eloise avec Félicitations du Jury
LATRE Pauline avec Félicitations du Jury
MORITZ Roxanne
SANTAMARIA Inès avec Félicitations du Jury

Fait à Paris, le 12 juin 2023
le président du jury,

Phillipe DENRY

*Décision à titre purement informatif.
Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*